

Prendre en compte le genre dans toutes les actions

Pour un objectif de droits humains et d'efficacité

2008

Pour mettre en œuvre le Plan d'action de la [Conférence internationale de Pékin de 1995](#) et, au niveau des pays du Sud, les [Objectifs du millénaire pour le développement \(ODM\)](#), les Nations unies, diverses agences de développement, des acteurs de la société civile au Nord et au Sud ont formulé des politiques et des outils pour intégrer le genre de façon transversale : critères, indicateurs sexo-spécifiques, budgets selon le genre, parité ou quotas de femmes dans des instances décisionnelles, formations...

L'expérience a en effet démontré que des politiques publiques et des projets qui n'intègrent pas l'approche genre peuvent aggraver des inégalités que subissent les femmes. Par exemple, si la répartition des tâches entre femmes et hommes et la charge de travail initiale des femmes ne sont pas analysés en amont, la charge de travail des femmes peut se trouver encore augmentée par la nécessité de participer à des activités, réunions, formations, prévues sans aménagements d'horaires ni compensations. Dans les pays du Nord, la mise en place de la réduction du temps de travail a souvent eu des impacts différents sur les femmes et les hommes : en l'absence de répartition plus égalitaire des rôles et de diminution de l'emprise de stéréotypes sexués, le temps libre des femmes reste majoritairement consacré au travail domestique et aux enfants.

Autre exemple de conséquences négatives quand l'approche par le genre n'est pas intégrée : dans des pays du Sud, la monétarisation de l'accès à des ressources naturelles (comme l'eau) peut enlever la gestion à des femmes.

La démarche de genre est pertinente depuis les micro-réalisations jusqu'aux stratégies nationales de développement durable ou de lutte contre la pauvreté et l'exclusion, en passant par l'égalité professionnelle et décisionnelle dans le fonctionnement même des institutions.